

PREMIÈRE PARTIE : PROCÉDURES D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° DNCMP/1.20/F /2024-2025 POUR LA FOURNITURE DE 32 MOTOPOMPES POUR IRRIGATION A PETITE ECHELLE

DATE de publication :

DATE D'ouverture des offres :

Objet

1. Le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (Direction d'Appui aux Organisations des producteurs Agricoles) invite par le présent Dossier d'Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir, à présenter leurs offres sous plis fermés pour la fourniture de **32 motopompes pour irrigation à petite échelle.**

Financement du marché

2. Le Gouvernement de la République du BURUNDI a financé le Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à travers le « PROJET D'ACCOMPAGNEMENT TECHNIQUE DES COOPERATIVES AGRO-SYLVO-PASTORAUX » sur le Budget Général de l'Etat exercice 2024-2025, IMPUTATION: 40 00 001 00 4 21380 11 000 0428 05 en vue d'acquisition des fournitures diverses.

Spécifications du marché

3. **La passation du Marché** sera conduite par Appel d'Offres National (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. **Le marché est réparti en un seul lot constitué des marchandises suivantes :**
32 motopompes pour irrigation à petite échelle.

5. **Le délai de livraison** est de 30 jours calendrier comptés à partir de la réception de la lettre de commande.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Les soumissionnaires intéressés à concourir peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier d'Appel d'Offres au Cabinet du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) sise à GITEGA au Quartier Musinzira, Avenue du Triomphe ou au siège de la Direction d'Appui aux Organisations des Producteurs Agricoles sise au Quartier MUSINZIRA dans le Building abritant le Guichet Unique Provincial. Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être obtenu sur présentation d'un bordereau de versement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs burundais (50.000 FB) sur le sous-compte de transit des recettes non fiscales CC10003 au nom de l'OBR ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB). Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission. Toutefois, tout document rédigé dans une autre langue devra être traduit en Français avec signature et cachet du soumissionnaire, auquel cas la traduction fera foi.

Présentation de l'offre

9. Toutes les offres doivent être déposées au secrétariat de la Direction d'Appui aux Organisations des Producteurs Agricoles à GITEGA le 10/10/2024 au plus tard à 10 heures précises, heure locale et être accompagnées d'une garantie de soumission qui est fixée à Huit Cent Mille Francs Burundais (800 000 FBu).

L'offre doit être paginée, paraphée et comprendre une table des matières.

Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.

10. La garantie de soumission doit être libellée en francs burundais sous forme de garantie bancaire.

Validité des offres

11. Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours calendriers.

Date limite de dépôt des offres

12. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus le 10/10/2024 au plus tard à 10 heures précises, heures locales.

Toute offre reçue après la date et heure limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

13. Les offres seront ouvertes par le Président et les membres de la commission désignée à cette fin en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture et d'un représentant de la DNCMP, 10/10/2024 à 10 heures 30 minutes, heures locales dans la salle des réunions au Cabinet du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage à GITEGA.

Le P.V d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Critères de qualification

14. Les exigences en matière de qualifications sont:

- La conformité administrative qui tiendra compte des critères précisés au point 8 du DAO
- La conformité technique qui tiendra compte des spécifications techniques précisées dans la section VI.

- Evaluation financière des offres pour les soumissionnaires dont les offres techniques auront été jugées conformes pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

L'attribution du marché sera faite au soumissionnaire ayant présenté l'offre administrativement et techniquement conforme, financièrement évaluée moins disant, en considérant l'enveloppe budgétaire disponible.

Adresse

15. Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage (MINEAGRIE) sis au Quartier Musinziza à Gitega, B.P. 1850 Bujumbura, Tél : Tél. 22222087-22405099/22404998 Fax(257)22222873-22404221

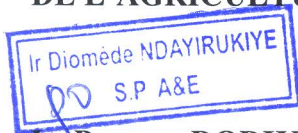
E-mail : info.mineagrie@gmail.com

**La Directrice d'Appui aux Organisations
des Producteurs Agricoles**



NIJIMBERE Alphonsine

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET L'ELEVAGE**



Ir. Prosper DODIKO

